



FRANCE

# Prix de la conception hygiénique des équipements

## Règlement - Rules

### PRÉAMBULE / FOREWORD

Le « **Prix de la Conception Hygienne** » (PCH) est une distinction récompensant une démarche hygiénique. Il ne constitue en aucun cas ni une certification ni une conformité vis à vis d'un quelconque référentiel normatif ou réglementaire.

*The "Prix de la Conception Hygienne" (PCH) is a distinction rewarding an hygienic initiative. It is neither a certification nor a compliance with any existing standards or regulation.*

### ARTICLE 1

Le droit de participer au « Prix de la Conception Hygienne » (PCH) est réservé aux exposants directs du CFIA 2024, sous réserve de **dépôt de dossier avant le 14/02/2025**.

*The right to participate to "Prix de la Conception Hygienne" (PCH) only applies to the exhibitors of the CFIA 2024, provided the **application is received before February, 14th 2025**.*

### ARTICLE 2

L'équipement ou solution présenté(e) :

- Doit avoir été disponible à la vente **après le 01/01/2024**.
- Ne doit pas être reconnu(e) comme certifié(e) EHEDG selon la liste officielle disponible sur le site ehedg.org date limite de dépôt des dossiers faisant foi.
- Ne doit pas avoir été déjà nommé(e) ou lauréat(e) du Prix de la Conception Hygienne.
- Doit être une création ou une amélioration d'un existant défini comme suit :

#### A - Création

- Ne pas avoir d'équivalent sur le marché, ne pas être la reproduction d'un produit, équipement ou service existant sur le marché,
- Ou être une combinaison évidente d'équipements et/ou solutions existant(e)s apportant une réelle innovation.

#### B - Amélioration d'un existant

Des améliorations significatives et évidentes dans la conception hygiénique et/ou la nettoyabilité des équipements, exemples :

- Protection des denrées contre les contaminations.
- Optimisation du nettoyage (temps, ressources humaines, économique,...).
- Environnement (réduction des produits lessiviels...).



The equipment, solution or concept:

- Shall have been out for sale or marketed after 01/01/2024.
- Shall not be EHEDG certified according to the list of certified equipment listed by ehedg.org.
- Shall not have previously been nominated at the PCH.
- Shall be a creation or an upgrade of an existing item as follows:

**A - Creation**

- Shall not have any equivalent on the marketplace nor to be a reproduction of a product, equipment or service.
- Or to be an obvious combination of existing equipment and/or solutions making a substantial innovation.

**B - Upgrade**

Shall present a substantial upgrade in the hygienic design and/or cleaning of equipment, e.g.:

- Protection of food stuff against contaminations.
- Optimizing cleaning processes (time, manhours, economical...).
- Environnemental (cleaning products savings...).

## ARTICLE 3

Pour être recevable, la candidature doit contenir :

- Le dossier de participation complété, accompagné à minima de photos, schémas et vidéos ou animations et notice ou manuel d'utilisation. Nous attirons votre attention sur le fait que les membres du jury ne sont pas forcément familiers avec votre équipement ou votre technologie. Il est donc vivement recommandé de fournir un dossier le plus complet, clair et illustré possible (plan(s), photo(s), schéma(s) de fonctionnement, etc.). **IMPORTANT** : Le dossier peut-être rédigé en anglais mais de préférence en français.
- Les éléments attestant que l'équipement ou solution est disponible à la vente après la date requise (brochure commerciale, références clients...).
- Le logo de la société et s'il existe de l'équipement sous un format courant (ex. jpg, png...).
- La fiche d'engagement dûment remplie, datée et signée.
- Le paiement (cf. article 5).

To be valid, application shall include:

- The filled in application form complete with at least pictures, drawings, videos or animations, user guide or manual. **IMPORTANT**: The jury may not be familiar with your equipment ! It is therefore highly recommended to submit a clear, comprehensive and well documented presentation. The form may be submitted in the English language but preferably, in French.
- All necessary evidence confirming that the equipment or solution has been on sale after the required date (commercial brochure, purchase order...).
- The logo of the company and, if available, of the equipment in a usual format (jpg, png...).
- The engagement act filled in, dated and signed.
- The fees (see article 5).

## ARTICLE 4

La date limite du retour des dossiers d'inscription est fixée au 14/02/2025.

Applications shall be sent by the committee before February, 14th 2025.

## ARTICLE 5

La participation au PCH est fixée à 300 euros qui sera payée à l'inscription soit par chèque à l'ordre de EHEDG France soit par virement (RIB sur demande). Pour rappel, EHEDG France est une association non assujettie à la TVA.

The participation fees are 300.00 euros to be paid at registration stage either by check made out to EHEDG France or by bank transfer (IBAN available upon request). Reminder: EHEDG France is an association not subject to VAT.



## ARTICLE 6

Tout équipement ou solution présenté(e) pour le « Prix de la Conception Hygienne 2025 » devra figurer du 04 au 06 mars 2025 sur le stand de l'exposant participant au concours.

Ce dernier est invité à mettre également en évidence sa nomination au PCH et ce pendant toute la durée du salon.

*Any equipment, product or service presented for the PCH shall be displayed from 04 to 06 March 2025 on the participant's stand.*

*He is also invited to promote his nomination to the PCH on his stand for the entire duration of the tradeshow.*

## ARTICLE 7

Les entreprises nominées et parmi elles la lauréate sont désignées par le Jury du PCH.

Les décisions du Jury sont sans appel et ne pourront être contestées. Le Jury se donne droit d'acceptation des dossiers présentés et ne sera nullement obligé de se justifier en cas de refus.

*Decisions from the jury are final and cannot be challenged. Jury has the sole right to accept or reject applications with no obligation to justify itself.*

## ARTICLE 8

Pour chaque entreprise nominée et sauf avis contraire de leur part, une vidéo présentant l'entreprise candidate, son équipement ou solution sera réalisée par EHEDG France durant le salon (les modalités seront précisées aux candidats après leur nomination). Les candidats acceptent que cette vidéo soit visible sur le site de l'EHEDG ou sur LinkedIn.

Chaque vidéo sera envoyée par format électronique après la manifestation à l'entreprise nominée et elle sera libre de l'utiliser dans sa forme initiale comme elle le souhaite.

*For each nominee and unless being told otherwise, a short video presenting the company and the equipment/solution will be done by EHEDG France during the trade show (details will be disclosed to the candidates after their nominations). Candidates accept that the videos may be visible on either EHEDG.fr or EHEDG.org website.*

*Each video will be sent electronically to the relevant nominated company after the show and each company will be free to use it in its original unaltered format.*

## ARTICLE 9

Les candidats faisant l'objet d'une distinction (nomination, lauréat) par le Jury peuvent en faire mention dans leur propre communication. Ils s'engagent cependant à reprendre uniquement le logo du PCH et à bien préciser pour quel matériel et pour quel salon cette distinction leur est attribuée.

Une remise du prix de la conception hygiénique aura lieu pendant le CFIA 2025 et à l'occasion de laquelle le trophée du Prix de la Conception Hygienne sera remis de manière définitive (sauf révocation selon article 10 du présent règlement). Les modalités seront précisées quelques jours avant le début du salon.

Les entreprises nommées s'engagent à avoir au moins un représentant lors de cette remise de prix.

*Candidates either nominee and/or winner are allowed to mention it within their own communication channels.*

*They agree to use solely the PCH logo and to indicate clearly the equipment and the show for which their award has been given.*

*A prize ceremony will take place at the CFIA 2025 during which the trophy of the Prix de la Conception Hygienne will be awarded to the winner in a definitive manner (unless rescinded by the jury under the provisions of article 10). The ceremony details will be disclosed a few days before the Show.*

*Nominated companies agree to have at least one representative during the prize ceremony.*



## ARTICLE 10

Il est de la responsabilité des candidats de s'assurer de la réalité des caractéristiques de leur proposition et de la véracité des informations fournies dans le dossier.

Le cas échéant (litige, fausses informations, non respect du règlement du PCH...) et par décision du jury approuvée par le conseil d'administration d'EHEDG France, tout ou partie du jugement émis par le Jury peut être révoqué par celui-ci et à tout moment.

*It is the exhibitors' responsibility to guarantee the accuracy of their innovation properties and the rightfulness of the information provided to the jury.*

*If needs be (misuse of logo, false or misleading information, non respect of the PCH rules...) and if decided by the PCH jury under the prior approval from the EHEDG France steering committee, any decision from the PCH jury may be rescinded by himself at any time.*

## ARTICLE 11

Il est rappelé que les membres du Jury sont tenus à la stricte confidentialité sur le contenu des dossiers examinés. Toutefois, sauf mention explicite du candidat, les informations fournies pourront être utilisées par EHEDG France ou GL Events pour la promotion du PCH.

*Members of the jury owe a duty for confidentiality with regards to the applicants and their applications.*

*However, unless specifically stated by the applicant, EHEDG France and or GL EVENTS may use the information provided to promote the PCH.*

## ARTICLE 12

Le « Prix de la Conception Hygiénique » (PCH) est une distinction dans le cadre d'une démarche et/ou d'une innovation dans le domaine de l'hygiène. Il ne constitue en aucun cas ni une preuve, ni une certification ni une conformité d'un équipement vis-à-vis d'un quelconque référentiel normatif ou réglementaire. Les candidats s'engagent à ne pas utiliser ce prix ou leur participation à ce prix comme argument concurrentiel et commercial dans le domaine de l'hygiène et/ou de la nettoyabilité. Les candidats peuvent néanmoins utiliser le logo du PCH et promouvoir leur participation au concours à condition exclusive que cette promotion soit en lien direct avec l'équipement ou solution présenté(e) et mentionne clairement l'année de participation au concours.

Tout manquement à ces règles pourra entraîner la disqualification ou révocation du participant sur avis du jury..

*The "Prix de la Conception Hygiénique" (PCH) is a distinction rewarding an hygienic incentive. It is neither a proof, nor a certification nor a compliance with any existing standards or regulation. Candidates agree not to use their application to the "PCH" nor the PCH logo as a competitive or commercial advantage in the hygienic and/ or cleanliness domains. Nevertheless, the candidates may use the PCH logo and promote their participation to the PCH at the unique condition that this is performed directly in conjunction with the equipment or solution presented and that it mentions the year of participation.*

*Upon failure to comply with the above the candidate may be revoked or disqualified by the jury.*



FRANCE

## FICHE D'ENGAGEMENT / ENGAGEMENT ACT

Je, soussign , d clare avoir lu et pris connaissance du r glement de participation au « Prix de la Conception hygi nrique ». Je m'engage   respecter le pr sent r glement ainsi que la d cision prise par le Jury, et en cas d'acceptation du dossier, autorise l'organisateur   diffuser les informations mentionn es sur ce dossier,   l'exception des pi ces jointes (brevets, sch mas, analyses...) qui ne seront partag es qu'au sein du jury.

*I, the undersigned, declare that I have and read and understood the present rules of the "Prix de la Conception Hygi nrique". I agree to respect the rules hereabove and the decision of the jury and, if the application is accepted, allows the organizers to share the information given in the application form, except the information added to the application (patents, drawings, reports...) that will only be shared within the jury.*

Soci t  / Company \_\_\_\_\_

Nom du contact / Contact Name \_\_\_\_\_

Email / Email \_\_\_\_\_

T l phone / Phone \_\_\_\_\_

 tes vous adh rent EHEDG?/Are you EHEDG member? \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
(JJ/MM/AA / DD/MM/YY)

Signature / Signature

Le r glement sign , paiement et dossier d'inscription doivent  tre envoy s ensemble :

*This signed off document, fees payment and application file must be sent together either:*

Sous format  lectronique   / In electronic format at:  
france@ehedg.com (via WeTransfer...)

**Pour tout renseignement, contactez :**

*For further information, please contact:*

**france@ehedg.com**

**+33 (0)2 43 49 75 00**

